



Ottawa, Canada

Un effort constant en vue d'améliorer l'industrie canadienne des pêches	1
Le Canada et le Japon, nations amies aux soucis et aux intérêts similaires . .	3
Les souvenirs de Radio-Canada, objet d'une série radiodiffusée	4
Prorogation de l'accord NORAD	4
Entente avec les Territoires-du-Nord-Ouest sur l'énergie	4
Contrat de construction au Sri Lanka adjudgé à des Canadiens	5
Expansion d'Alcan en Australie	5
Un entomologiste du Québec nommé chercheur agricole de l'année	5
Les Jeunes en bonne forme	6
Fleurs et entraide, thèmes de timbres canadiens	6
La sécurité au travail est importante pour la compagnie CP	6
Du tabac en éprouvette	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Dernière heure...

Les Québécois ont choisi par une forte majorité de refuser au gouvernement du Québec le mandat de négocier la souveraineté-association. Le référendum tenu le 20 mai donne 2 171 913 voix (soit 59,5 p. cent) aux fédéralistes et 1 478 200 (soit 40,5 p. cent) aux tenants de la thèse du Parti québécois du premier ministre Lévesque, 84 p. cent des électeurs s'étant présentés aux urnes. Une majorité des Québécois francophones a voté en faveur du maintien du Québec dans la Confédération canadienne. Nous donnerons de plus amples détails dans le prochain numéro d'Hebdo Canada.

Un effort constant en vue d'améliorer l'industrie canadienne des pêches

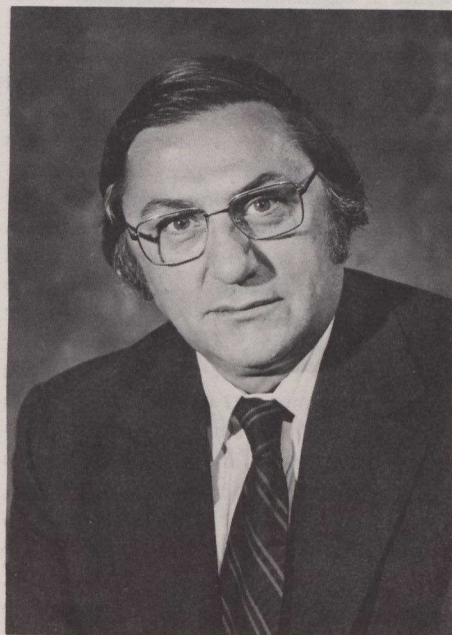
L'industrie canadienne des pêches a connu une année record en 1979: les débarquements et la valeur au débarquement ont atteint des niveaux inégalés, les exportations ont été très élevées et le Canada est devenu le premier pays exportateur du monde. C'est ce qu'a déclaré le ministre des Pêches et des Océans, M. Roméo Leblanc, dans un discours qu'il a prononcé, le 5 mai à Montréal, lors de l'Assemblée générale annuelle du Conseil canadien des pêcheries. Voici des extraits de ce discours.

...En soi, l'industrie des pêches est un cas particulier. La plupart des industries, laissées à elles-mêmes, finissent par trouver une forme de stabilité qui leur convient. Lorsque vous avez, comme c'est ici le cas, une ressource qui est de propriété commune (qui n'appartient à personne), associée à une flottille de propriété privée et une industrie de transformation également de propriété privée, la stabilité propose un défi qui n'est pas facile. C'est pourquoi cette industrie, dans la région de l'Atlantique particulièrement, a connu un développement difficile et des migrations courantes chaque fois que la pêche ne rend pas bien ou qu'une usine disparaît. L'instabilité entraîne les pires conséquences quand elle s'acharne sur une industrie qui est, en fait, l'unique support de milliers de milles de côte et de milliers de collectivités.

Pour moi, il est inacceptable de laisser les forces du marché jouer à leur gré avec la vie des gens. Bien sûr, il faut laisser évoluer le marché, mais il faut aussi s'assurer que l'industrie canadienne a la force de retirer les meilleurs avantages et aussi la force de se défendre contre les difficultés de ce marché lorsqu'elles se présentent...

Nous avons fait beaucoup pour renflouer le secteur des pêches. La nouvelle zone des 200 milles, le contrôle sur la délivrance des permis, l'amélioration de la gestion scientifique ont réduit les chances d'affaiblissement du secteur primaire et des autres paliers de l'industrie.

On ne peut accroître le rendement des pêches que de deux façons: par la quantité et par la qualité. Dans le premier cas, la limite est presque atteinte. Il nous reste bien peu d'espoir de pouvoir augmenter



M. Roméo Leblanc

les quantités. De 1974 à 1975, les prises de poisson de fond de l'Atlantique ont augmenté de 418 000 tonnes à 686 000 tonnes, soit de 64 p. cent... En 1975, nous avons dit qu'il nous faudrait cinq ans pour rétablir les stocks de poisson de fond. Eh bien! Ils sont presque rétablis. A l'exception de la morue du Nord, au large de Terre-Neuve, nous ne pouvons guère espérer obtenir plus de 10 à 15 p. cent d'augmentation. Mais en un an, les taux de variation naturelle peuvent réduire le taux des prises de 10 à 15 p. cent. Ce qui veut dire qu'à l'avenir, pour la plupart des stocks de poisson de fond, nous ne pouvons pas compter sur des prises plus élevées que celles que nous pourrions prendre cette année.